

Point sur la participation du PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021

**Le PAM et le Sommet sur les systèmes alimentaires
Le rôle du PAM dans la piste d'action n° 5**



Consultation informelle

8 avril 2021

**Programme alimentaire mondial
Rome, Italie**

Le PAM et le Sommet sur les systèmes alimentaires

Contexte

1. En septembre 2021, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) réunira à New York un sommet dont l'objectif consiste à transformer la façon dont le monde produit, consomme, gère et pense l'alimentation. Au préalable, un pré-sommet se tiendra à Rome du 19 au 21 juillet. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, plutôt qu'un document final négocié, une "Déclaration d'action" du Secrétaire général définira une vision dans laquelle les systèmes alimentaires jouent un rôle central. Ce sommet s'appuie sur cinq pistes d'action (énumérées ci-après) et quatre leviers du changement transversaux (innovation, finances, égalité des sexes et droits de l'homme).
 - **Piste d'action n° 1: Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs**, présidée par le Directeur exécutif de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN). L'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 1 est l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
 - **Piste d'action n° 2: Passer à des modes de consommation durables**, présidée par la fondatrice et Présidente exécutive de la Fondation EAT. L'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 2 est l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
 - **Piste d'action n° 3: Stimuler une production respectueuse de la nature**, présidée par le responsable mondial des pratiques alimentaires au Fonds mondial pour la nature (WWF International). L'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 3 est la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - **Piste d'action n° 4: Promouvoir des moyens de subsistance équitables**, présidée par le Président directeur général de CARE USA. L'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 4 est le Fonds international de développement agricole (FIDA).
 - **Piste d'action n° 5: Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress**, co-présidée par le Directeur du Centre international pour le changement climatique et le développement et la Co-présidente du Club de Rome. L'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 5 est le PAM.
2. **Le PAM a l'ambition, pour ce sommet comme par la suite** de mettre en avant, dans le débat public et dans les programmes d'action mondiaux, l'importance des systèmes alimentaires dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En outre, l'objectif est également d'encourager l'adoption de mesures concrètes de nature à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, à atténuer l'insécurité alimentaire et la malnutrition, à réduire les vulnérabilités face aux chocs, à prévenir les conflits et à favoriser la paix.

Pourquoi le PAM se mobilise

- **Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif "Faim zéro" d'ici à 2030.** L'élimination de la faim et de la malnutrition est l'un des grands défis de notre époque, et les systèmes alimentaires – la production, la distribution et la consommation de nourriture – ne répondent actuellement pas aux besoins de pans entiers de la société. La pandémie de COVID-19 a démultiplié les chocs, car elle a entraîné des vulnérabilités, ébranlé tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, qu'ils soient agriculteurs, négociants, transformateurs, distributeurs ou détaillants, et mis en évidence les fragilités du système alimentaire.
- **Le PAM met sa présence opérationnelle et ses compétences techniques uniques au service des travaux du Sommet sur les systèmes alimentaires.** En tant que chef de file de l'action humanitaire, il s'attache à sauver des vies et à changer la vie en **apportant une aide alimentaire dans les situations d'urgence et en œuvrant auprès des communautés pour améliorer la nutrition et renforcer la résilience.** Le PAM, dont les deux tiers des interventions se déroulent dans des contextes marqués par des conflits, dispose d'une expérience, d'une connaissance des communautés vulnérables et d'un éventail de partenariats axés sur les solutions qui lui permettent de répondre à l'appel du Secrétaire général à adopter une "approche mobilisant l'ensemble de la société" pour faire face aux crises d'aujourd'hui.
- **Le Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 est l'occasion** de faire avancer bon nombre des idées qui inspirent le sommet.

La contribution du PAM à l'ensemble des pistes d'action et des leviers transversaux

- **Collaborer avec tous les acteurs et à tous les travaux menés dans le cadre de l'ensemble des pistes d'action**, en prenant en considération les articulations entre les différents axes de travail et la nécessité de relancer les partenariats mondiaux pour parvenir à la résilience des systèmes alimentaires.
- **Mobiliser tous les échelons de l'institution**, depuis le Siège du PAM et les six bureaux régionaux jusqu'aux 80 bureaux de pays, en mettant en place des mécanismes de coordination pour collaborer avec les parties prenantes et les partenaires.
- **Contribuer aux concertations nationales par l'intermédiaire des bureaux de pays** et grâce aux conclusions qui se cristallisent autour des propositions, en s'efforçant tout particulièrement **d'autonomiser et de mobiliser les populations qui ne parviennent pas à se faire entendre** dans les pays en développement et les milieux fragiles où les systèmes alimentaires se sont effondrés sous l'effet des conflits et des chocs climatiques ou économiques.
- **Sensibiliser toutes les parties prenantes au Sommet sur les systèmes alimentaires** et à ses objectifs. Le PAM est fortement implanté sur le terrain, au-delà des capitales des pays, et cette présence devrait jouer un rôle particulièrement important dans la deuxième phase des concertations nationales sur les systèmes alimentaires, qui vise à obtenir une mobilisation plus large et plus décentralisée.
- **Formuler une série de propositions et mobiliser des leviers de changement transversaux**. Le PAM a désigné des coordonnateurs pour chaque piste d'action et chaque levier de changement. Si la plupart des propositions sont axées sur la piste d'action n° 5, le PAM soumet et appuie également des propositions qui concernent l'ensemble des pistes d'action (voir la liste ci-après).
- **Tirer parti de sa participation à des instances mondiales qu'il connaît parfaitement**¹.
- **Favoriser la constitution de coalitions d'action d'envergure mondiale**. Le PAM apporte son appui aux États membres, et la voie d'action du Sommet sur les systèmes alimentaires conduit à mettre en place des coalitions d'action pour contribuer aux résultats du sommet. Un exemple parmi d'autres mérite d'être cité: la Finlande et l'Islande ont fédéré les États membres pour mettre en place une coalition visant à développer les repas scolaires partout dans le monde, une solution qui permettrait d'atteindre simultanément plusieurs ODD et de transformer plusieurs éléments du système alimentaire. Des dirigeants de stature internationale, notamment le Président français, Emmanuel Macron, se sont engagés à soutenir cette coalition. Des organismes des Nations Unies comme la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'OMS participent aux débats. Des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et des universités ont également apporté leur soutien. Il a été demandé au PAM de constituer un secrétariat pour appuyer cette initiative, qui sera en place pour un lancement préliminaire lors de la réunion organisée à Rome au mois de juillet.

Le PAM et la piste d'action n° 5

Le rôle du PAM en tant qu'organisme des Nations Unies de référence pour la piste d'action n° 5

3. Le PAM est le "réfèrent" de l'une des cinq pistes d'action de ce sommet, la piste d'action n° 5, qui est axée sur le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires, afin de faire face à tous les chocs et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. À ce titre, le PAM est chargé des missions suivantes:

¹ Notamment, cette liste n'étant pas limitative: les instances compétentes du Comité permanent interorganisations, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (notamment les directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition dont l'adoption est proche), le réseau des entreprises du mouvement Renforcer la nutrition et ONU nutrition, le Partenariat pour des actions rapides prises en connaissance des risques (partenariat REAP - Risk-Informed Early Action Partnership), le Partenariat mondial pour la résilience, le Groupe d'experts techniques sur la gestion globale des risques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Plan d'action mondial pour les solutions énergétiques durables dans les situation de déplacement, et les partenariats avec des organismes de recherche (par exemple le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale pour contribuer l'élaboration des pistes d'action).

- **Apporter tout son soutien aux travaux des présidents de la piste d'action n° 5:** Le PAM a placé au sein de chaque groupe de travail de cette piste d'action des spécialistes du sujet traité, et il a apporté une contribution significative au **rapport de synthèse de cette piste**. Les présidents tiennent le PAM régulièrement informé des réunions conjointes organisées par les responsables des cinq pistes d'action pour prendre des décisions. Le PAM a suggéré l'élaboration d'un certain nombre de solutions, et il appuie la création de coalitions d'action axées sur ces solutions (voir ci-après la section présentant ces différentes solutions).
- **Contribuer à l'élaboration de contenus** ayant trait à cette piste d'action et veiller à ce que les principales questions qui en relèvent soient traitées: Le PAM a fait en sorte que la piste d'action n° 5 adopte la définition de la résilience reconnue par l'ONU; il participe actuellement à la rédaction du document sur le coût réel de l'alimentation (que le Groupe scientifique est en train d'élaborer), et il contribue activement au rapport sur le compte à rebours (élaboré sous la conduite de la piste d'action n° 1), dans lequel devrait figurer la mise au point des indicateurs de résilience à présenter dans le rapport de septembre 2021 du *Lancet*, qui seront ensuite publiés chaque année. Le PAM poursuit les contacts avec le Groupe scientifique et d'autres parties prenantes afin de contribuer au contenu des documents dont l'élaboration est en cours dans la perspective du sommet.
- **Forger des partenariats concernant l'ensemble des pistes d'action**, dans le but de susciter une large contribution et une large adhésion et de favoriser la mise en œuvre ultérieure (acteurs internationaux, nationaux et locaux ou issus de la société civile et du secteur privé, etc.): Le PAM s'associe étroitement avec un certain nombre d'acteurs et de parties prenantes, en particulier pour bâtir des coalitions d'action à l'appui des différentes propositions. Pour obtenir des précisions à propos des partenariats, veuillez consulter l'annexe III.
- **Contribuer à dégager les principaux points et principes afin d'alimenter un document politique final non contraignant:** Le PAM prend en considération aussi bien les discussions menées dans le cadre du sommet que les principes ou idées qui se dégagent des concertations nationales.
- **Mettre en place des mécanismes de pilotage de la mise en œuvre des mesures proposées à l'issue du sommet:** Du point de vue institutionnel, le PAM tiendra compte des idées ou des résultats clés dans l'élaboration de son Plan stratégique pour 2022-2026. En outre, il assurera la coordination entre l'ensemble des acteurs et des parties prenantes pour faire en sorte que le sommet ne se limite pas à un simple affichage, mais qu'il puisse déboucher sur une évolution systémique au-delà de septembre 2021.
- **Le PAM a versé 1,5 million de dollars au fonds d'affectation spéciale du Sommet sur les systèmes alimentaires** pour contribuer à financer les activités engagées dans la perspective du sommet. Outre ce montant, deux fonctionnaires de niveau du P-5 ont été détachés auprès du Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires. De plus, le PAM est l'agent d'administration et le gestionnaire du fonds d'affectation spéciale. Des employés du PAM appartenant aux services chargés des ressources humaines, des finances, des questions juridiques, des achats et au Bureau du PAM à Nairobi travaillent en étroite collaboration avec le Secrétariat du sommet pour faire en sorte que celui-ci bénéficie de l'appui administratif voulu.

Les éléments fondamentaux du programme du PAM correspondent aux ambitions qui inspirent la piste d'action n° 5

- **Atténuer les répercussions des chocs:** renforcer les capacités de résilience des personnes, des ménages, des communautés et des institutions afin qu'ils soient à même d'absorber les chocs et les crises et de s'adapter et d'évoluer pour y faire face.
- **Appréhender les facteurs et les causes profondes de l'insécurité alimentaire dans les situations de conflit et y remédier:** parvenir à une conception commune des problèmes avec nos partenaires et élaborer des plans d'action conjoints pour s'attaquer aux problèmes jugés prioritaires.
- **Développer les chaînes d'approvisionnement locales:** afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales, inciter à investir dans les chaînes de valeur en favorisant la stabilité des marchés (par exemple à la faveur des achats opérés par des acteurs institutionnels pour les besoins des programmes de repas scolaires) et en dispensant une assistance technique aux principaux acteurs.

- **Venir en aide aux petits paysans:** renforcer les associations paysannes, relier les agriculteurs aux marchés, remédier aux injustices dans l'accès aux ressources et aux savoirs, établir des liens avec des interventions complémentaires (protection sociale, nutrition et alimentation scolaire) et donner la priorité aux plus vulnérables.
- **Réduire les pertes et le gaspillage alimentaire:** promouvoir les bonnes pratiques de gestion après récolte qui permettent de limiter les pertes, grâce à l'amélioration des connaissances et des techniques de stockage et de manutention des cultures, à du matériel de stockage et à une meilleure connaissance des marchés.
- **Favoriser l'essor des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale:** ces programmes constituent des outils multisectoriels qui permettent d'améliorer la résilience, de contribuer à faire face aux chocs, de soutenir l'économie et les moyens d'existence à l'échelle locale et de renforcer le capital humain.

Les résultats auxquels le PAM aspire pour la piste d'action n° 5 dans le sillage du sommet

4. Le PAM espère que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires constituera un tournant dans le cheminement du monde vers la réalisation des ODD d'ici à 2030 et qu'il apportera une contribution décisive à la Décennie d'action. Les objectifs institutionnels du PAM coïncident avec ceux du sommet. Notre double approche visant à "sauver des vies et changer la vie" privilégie une vision inscrite dans la durée et des investissements qui associent action humanitaire, aide au développement et activités en faveur de la paix et qui encouragent les réponses cohérentes. Le PAM tirera parti de l'intérêt croissant porté au rôle que jouent les systèmes alimentaires résilients et durables pour contribuer à la paix, et du prix Nobel de la paix qui lui a été décerné. Les cinq objectifs poursuivis sont les suivants: 1) donner la priorité aux plus démunis; 2) ouvrir la voie qui mène de la ferme au marché; 3) réduire le gaspillage alimentaire; 4) favoriser la variété des cultures, gage de viabilité; et 5) faire de la nutrition une priorité.

Concertations des États membres/concertations nationales dans la perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires

5. M. David Nabarro est chargé de coordonner les concertations nationales, que les gouvernements doivent prendre en charge et qui doivent être pilotées par un ressortissant du pays concerné chargé de les organiser. La Vice-Secrétaire générale a demandé aux coordonnateurs résidents d'appuyer les efforts déployés par les gouvernements pour organiser ces concertations. À cet égard, le PAM se tient prêt à soutenir les coordonnateurs résidents ou les gouvernements nationaux, au niveau tant national que régional. Lorsque ces concertations ont lieu, les bureaux de pays du PAM sont tout à fait disposés à présenter les solutions qui ont été retenues dans le contexte du pays et qui peuvent servir à dessiner la trajectoire de la transformation des systèmes alimentaires dans chaque situation.
6. Au 24 mars 2021, le nombre d'États Membres de l'ONU qui se sont engagés à organiser des concertations diversifiées et inclusives illustre bien la dynamique enclenchée, et 57 États membres ont désigné leurs coordonnateurs, dont la liste peut être consultée [ici](#). Le PAM a mis en place une fonction d'appui administratif pour faciliter la participation des bureaux de pays et le partage d'informations à propos des concertations nationales organisées dans la perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires. À ce jour, un certain nombre de pays ont pris contact avec l'équipe d'appui du PAM, dont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arménie, le Bhoutan, la Colombie, Haïti, le Honduras, le Guatemala, l'Inde, l'Iraq, le Kenya, la Mauritanie, la Malaisie, le Mozambique, le Lesotho, le Niger, le Nigéria, le Pakistan, le Panama, la République arabe syrienne, la République démocratique populaire lao, la République dominicaine, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Yémen.
7. Le PAM tirera parti du Réseau mondial contre les crises alimentaires pour contribuer à promouvoir un environnement propice à la conduite de concertations nationales et faire en sorte que celles-ci soient utiles pour la piste d'action n° 5 et prennent en considération les priorités concernant le renforcement de la résilience. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires, par l'intermédiaire de son Unité d'appui technique, utilisera des moyens techniques prévus à cet effet et fera le nécessaire pour que dans chaque pays, les équipes et les organisateurs nationaux disposent d'outils et de supports d'information adaptés; il s'agira d'appuyer les capacités des parties prenantes nationales, de sorte qu'il soit possible de mener des concertations portant sur des sujets qui présentent un intérêt dans les situations de fragilité et de crise alimentaire. L'unité d'appui technique apportera son soutien en concertation étroite avec les parties prenantes au niveau des pays et en partenariat avec l'initiative FIRST (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation) menée par la FAO et l'Union européenne, en s'appuyant sur le réseau de conseillers en matière de politiques déjà en place dans les pays et sur un réseau complémentaire que le PAM est en train de constituer, le réseau consultatif sur la paix et les conflits.

Première vague de solutions spécifiques proposées par le PAM

8. Grâce à sa présence opérationnelle unique, le PAM est plus que tout autre en mesure d'associer des interventions concrètes (dites "dures") portant sur la chaîne d'approvisionnement et des interventions de nature conceptuelle au niveau des programmes (dites "douces") pour obtenir des résultats tant sur le plan humanitaire qu'en matière de développement et de paix. Fort de son savoir-faire, de son implantation et de sa connaissance des systèmes alimentaires, le PAM est bien placé pour contribuer au choix des solutions (on trouvera à l'annexe I la liste complète des solutions proposées par le PAM pour la première vague). Pour être porteuse de transformations, une proposition doit présenter une action réalisable et efficace dans la durée, fondée sur des éléments factuels et les meilleures pratiques, de nature à faire évoluer les modèles opérationnels ou les règles, incitations et structures sous-jacentes qui façonnent les systèmes alimentaires et à agir sur plusieurs éléments ou sur l'ensemble du système pour faire avancer les objectifs mondiaux. Sur la base de son expérience et des enseignements tirés, et à la faveur de concertations approfondies avec les responsables des opérations menées par ses bureaux de pays, le PAM a sélectionné une liste de solutions/propositions qui recèlent un potentiel de transformation dans le domaine des systèmes alimentaires parce qu'elles répondent à plusieurs critères: le caractère évolutif, le rapport coût/bénéfice et avantages/inconvénients et le potentiel de synergie, le retour sur investissement, le développement des solutions locales et l'impact d'ensemble. Ces solutions ne sont pas susceptibles de changer la donne à elles seules, mais elles ont été retenues en raison de leur potentiel d'impact, si elles sont mises en œuvre à grande échelle et peuvent donner leur plein effet dans le cadre de partenariats stratégiques et de la formation de coalitions. Ces solutions ont été réparties entre les quatre domaines prioritaires définis dans le rapport de synthèse de la piste d'action n° 5 (voir l'annexe II et l'annexe V). Certaines initiatives relèvent de plusieurs pistes d'action. Au moment de la rédaction du présent document, les présidents des pistes d'action sont en train d'établir une liste de "domaines d'action collective". Une fois cette liste approuvée, le PAM déterminera quel rôle il peut jouer dans les initiatives concernées (pilotage, participation ou appui technique).

Liste des différentes solutions présentées par le PAM pour l'ensemble des pistes d'action

Piste d'action n° 1, piste d'action n° 2, en synergie dans la piste d'action n° 5

- **Protection sociale à dimension nutritionnelle:** développer et adapter les programmes existants pour permettre aux ménages vulnérables sur le plan nutritionnel d'avoir les moyens d'acheter des aliments plus sains et d'y avoir accès, tout en stimulant les systèmes alimentaires afin d'accroître l'offre d'aliments nutritifs.
- **Développer l'alimentation scolaire utilisant la production locale:** il est avéré que l'alimentation scolaire change la donne dans tous les systèmes alimentaires et favorise la bonne santé, l'éducation et la qualité de vie des enfants. La coalition mondiale de partenaires qui est en train de se constituer à l'appui de cette solution appelle à rétablir, à améliorer et à développer de toute urgence les programmes d'alimentation scolaire dans les pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible. Plus précisément, grâce à cet outil capable de changer la donne, le PAM souhaite aider les pays à rétablir des programmes de repas scolaires efficaces et à regagner le terrain perdu pendant la pandémie, à élargir aux plus vulnérables l'accès aux repas scolaires, et à améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'alimentation scolaire afin que les enfants du monde entier en tirent le plus grand bénéfice possible.

Piste d'action n° 3 et piste d'action n° 4¹

- Ouvrir l'accès des petites exploitantes agricoles à une production respectueuse de la nature et à l'inclusion numérique.
- Renforcer le pouvoir d'action des peuples autochtones pour contribuer à la transformation des systèmes alimentaires.

Piste d'action n° 5

1. Ces solutions ont été regroupées en fonction des quatre domaines prioritaires déterminées au titre de la piste d'action n° 5 (voir l'annexe II). Cette liste est une ébauche qui sera précisée, étoffée et complétée.
 - **Solution écosystémique faisant appel au commerce en ligne au service de la transformation du monde rural** (plateformes permettant d'atteindre les ménages qui sont en bout de chaîne). Grâce aux solutions de commerce en ligne, il est possible de tirer parti des technologies pour venir en aide aux femmes, aux jeunes et aux agriculteurs pauvres; afin de répondre à la priorité affirmée dans les ODD, ne laisser personne de côté; il s'agit d'autonomiser les femmes et les jeunes en renforçant leurs possibilités d'accéder à des activités rémunératrices grâce à de nouvelles perspectives d'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de l'appui aux systèmes alimentaires (recherche et développement, conditionnement, commercialisation en ligne, logistique ou services financiers, par exemple).
 - **Réserves alimentaires stratégiques permettant de lisser l'impact des crises de consommation et de renforcer la résilience dans les zones exposées aux crises**, l'objectif étant de stabiliser les prix, de mettre en place des filets de sécurité et/ou de renforcer les dispositifs nationaux de protection sociale. Des réserves alimentaires efficaces (mises en place en tirant parti des systèmes d'alerte précoce et des protocoles de bonne gouvernance) peuvent constituer pour les gouvernements, soutenus par les partenaires de développement, un outil qui leur permettra de stabiliser les prix, de mettre en place des filets de sécurité afin d'apporter une assistance temporaire et/ou de renforcer les dispositifs nationaux de protection sociale. Les réserves alimentaires stratégiques et les réserves alimentaires d'urgence permettent aux pouvoirs publics d'être mieux préparés aux situations d'urgence et de maîtriser les dépenses, dans le secteur de la santé entre autres, durant les périodes de pénurie ou de crise alimentaire de courte durée.

¹ Le PAM a présenté ces solutions, mais pour l'heure elles n'ont pas été retenues dans la première vague de propositions présentées; cependant elles font l'objet d'un nouvel examen dans la perspective de la deuxième vague.

- **Maîtrise des récoltes, grâce aux unités mobiles de stockage des céréales, pour réduire les pertes après récolte en Afrique subsaharienne.** Cette solution associe: 1) la diffusion des connaissances auprès des petits paysans et des autres acteurs du système alimentaire; 2) des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d’encourager l’adoption de pratiques améliorées; et 3) des modèles viables faisant appel à la fois aux entreprises et aux pouvoirs publics pour améliorer l’accès aux technologies et aux équipements de manutention et de stockage. Les politiques nationales porteuses encadrant le secteur agricole, qui sont les éléments essentiels d’un environnement propice, ont leur place dans cette stratégie.
- **Programmes d’achats publics sur le marché local s’adressant plus particulièrement aux petits paysans;** il s’agit d’acquérir des produits alimentaires ayant des caractéristiques précises (issus de la production locale, produits par des coopératives de femmes ou de jeunes, biologiques, de saison, etc.). L’objectif consiste à généraliser et à amplifier la demande institutionnelle (publique et privée) et les stratégies d’approvisionnement local (en association avec les interventions portant sur la chaîne de valeur) afin d’encourager l’évolution vers des chaînes d’approvisionnement locales plus équitables et plus durables. Au niveau local, les gros acheteurs – publics et privés – de produits alimentaires peuvent mettre à profit leur capacité d’achat pour renforcer les chaînes de valeur locales (réduire les risques, définir des normes, développer les compétences et atténuer les coûts de transaction) et pour promouvoir des relations équitables et transparentes entre les différents acteurs. Les participants peuvent mettre en place des principes, critères et outils d’achat spécifiques pour protéger les intérêts des maillons les plus faibles de la chaîne de valeur et renforcer leur capacité d’action et leur pouvoir de négociation. Ces stratégies sont de nature à optimiser les effets multiplicateurs des fonds injectés dans les économies locales, en renforçant la résilience et les capacités des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises agricoles tout au long de la chaîne de valeur.
- **Le Réseau mondial contre les crises alimentaires, une approche novatrice pour faire face aux crises alimentaires complexes associant approches intégrées** (triptyque action humanitaire, développement et paix, interventions communes à l’échelle d’un territoire), partage d’informations et analyse des facteurs déterminants (principaux exécutants: PAM et FAO). Comme les facteurs qui provoquent les crises alimentaires complexes et tenaces sont variés (qu’ils agissent simultanément ou qu’ils se renforcent mutuellement), le Réseau mondial contre les crises alimentaires est un mécanisme novateur qui a pour mission de remédier aux causes profondes des crises alimentaires et de promouvoir des solutions viables et pérennes moyennant a) la mutualisation de l’analyse et des connaissances; et b) le renforcement de la coordination des interventions communes fondées sur des données factuelles, et des actions collectives intéressant l’ensemble du triptyque aide humanitaire, développement et paix, tant au niveau des politiques publiques que sur le terrain. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires offre un cadre, qui doit encore être pleinement développé, destiné à accompagner les activités de coordination et les partenariats déjà en place dans l’architecture existante et à améliorer le plaidoyer commun, la prise de décisions, les politiques publiques et la programmation conjointe.
- **L’Initiative résilience au Sahel,** qui associe les activités d’assistance alimentaire pour la création d’actifs, l’alimentation scolaire, la nutrition, le renforcement des capacités et un appui saisonnier. Grâce au concours du Ministère fédéral allemand de la coopération et du développement économiques (BMZ), le PAM met en œuvre dans les cinq pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) un programme global, l’Initiative résilience au Sahel; ce programme, dans lequel le BMZ et le PAM sont associés, vise à s’attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et à améliorer durablement la nutrition et les moyens d’existence des populations les plus vulnérables, principalement les petits paysans. Un programme intégré d’activités – qui associe assistance alimentaire pour la création d’actifs, alimentation scolaire, nutrition, renforcement des capacités et appui saisonnier – est mis en œuvre dans toute la région, à grande échelle et dans les mêmes communautés.

Les quatre domaines prioritaires de la piste d'action n° 5 (selon le rapport de synthèse de la piste d'action n° 5)

Piste d'action n° 5 du Sommet sur les systèmes alimentaires: quatre principales priorités pour des coalitions en faveur de systèmes alimentaires résilients

1. Des approches intégrées et pluridimensionnelles pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires

1. Les approches cloisonnées ne permettent pas d'améliorer la résilience. Par conséquent, les approches pluridimensionnelles qui abordent simultanément plusieurs problématiques ont plus de chances de réussir lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes complexes et tenaces, aussi bien dans les contextes fragiles qu'ailleurs – par exemple, le triptyque aide humanitaire, développement et paix dans les systèmes alimentaires mis à mal par les conflits et les crises alimentaires dans les pays fragiles; ou les questions interdépendantes de l'eau, des énergies renouvelables et de la production alimentaire qui se posent quel que soit le pays. Des milliards de personnes ne disposent pas d'un accès sûr et suffisant à l'alimentation, à l'eau, à l'énergie, à la paix et aux moyens de satisfaire les besoins élémentaires dans les pays fragiles; parallèlement, la demande mondiale augmente rapidement et le manque de ressources s'aggrave (les capacités de régénération des systèmes alimentaires étant dépassées). Les questions de production alimentaire, d'utilisation de l'eau, de l'énergie et des terres, de biodiversité, de santé humaine et d'état de la planète sont intimement liées. Pour relever ces défis, les trois approches pluridimensionnelles présentées ci-après fournissent un cadre qui permet de déterminer les interactions (compensations, synergies, blocages) autour de problèmes complexes et de les résoudre au moyen de mesures intégrées afin de parvenir à la cohérence des politiques, d'optimiser l'utilisation des ressources et d'enclencher des cercles vertueux.
 - a) **Les conflits et les contextes fragiles:** agir sur le triptyque aide humanitaire, développement et paix, pour contribuer à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale dans les systèmes alimentaires mis à mal par les conflits et les crises alimentaires dans les pays fragiles.
 - b) **Les pandémies comme la COVID-19:** autre solution pluridimensionnelle associant climat, alimentation, eau, biodiversité et santé pour contribuer à prévenir les pandémies et les infestations de ravageurs. Cette approche pluridimensionnelle est fondée sur les travaux récents de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, ainsi que sur les travaux que les Nations Unies mènent de longue date sur le concept "Une seule santé".
 - c) **Les pénuries et le gaspillage des ressources:** articulation étroite entre eau, énergie renouvelable et production alimentaire.

2. La réduction et la gestion des risques multiples (atténuation et adaptation)

2. En complément de la typologie thématique, qui appelle des approches intégrées et pluridimensionnelles (conflits, pandémies et pénurie de ressources), cette solution globale consiste à privilégier des investissements résilients pour résister aux impacts de risques multiples (climat, économie, crises sanitaires et conflit) dans deux types de milieux:
 - **Les petits États insulaires et les zones côtières** sont très vulnérables face au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Plus de 60 pour cent des pays qui subissent les pertes les plus élevées en raison de catastrophes naturelles sont des petits États insulaires, le coût des dégâts pouvant atteindre 9 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, les petits États insulaires peuvent mettre en place des systèmes alimentaires locaux écologiques en misant sur les petits producteurs, en lien avec les programmes d'achat de produits alimentaires destinés à l'alimentation scolaire. Pour résister aux répercussions du changement climatique, il faut investir dans la résilience – de la protection des zones côtières (reboisement des mangroves, plantation de macroalgues marines) à la mise en place de filets de sécurité qui viennent en aide aux habitants après les catastrophes – tout en améliorant leur capacité d'adaptation ou les infrastructures. Parmi les autres approches, citons One Ocean/One Health, les moyens d'existence de l'économie bleue, les océans considérés comme un bien commun et les pêches comme un bien collectif, qui nécessitent l'adoption de principes de manière à les utiliser de façon durable pour les générations actuelles et futures.

- a) Prévention des phénomènes climatiques extrêmes et des inondations: systèmes d’alerte précoce, filets de sécurité permettant de réagir en cas de crise, assurance indexée sur les conditions météorologiques, financement basé sur les prévisions, partenariat InsuResilience.
 - b) Planification conjointe pour la protection des zones côtières: systèmes d’alerte précoce, solutions misant sur la nature (reboisement des mangroves et restauration des végétations aquatiques des océans), renforcement des capacités d'adaptation ou développement des infrastructures.
 - c) Systèmes alimentaires écologiques locaux des petits producteurs et des pêcheurs artisanaux (notamment l’économie bleue) reliés aux chaînes de valeur et aux programmes publics d’achat pour les activités d’alimentation scolaire utilisant la production locale.
 - d) Ressources maritimes des petits États insulaires et des zones côtières, Directives sur la pêche artisanale.
- **Les déserts et les terres arides et semi-arides** sont des milieux fragiles où coexistent les systèmes alimentaires coutumiers et modernes, et où les petits agriculteurs et éleveurs se partagent des ressources communes qui sont gravement touchées par le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes.
- a) Systèmes d’alerte précoce, protection sociale adaptative au Sahel, programme en faveur de la résilience au Sahel, Initiative 4R en faveur de la résilience des communautés rurales en Afrique de l'Est, protection sociale à dimension nutritionnelle.

3. Accès universel à l’alimentation pour renforcer la résilience

3. Repenser l’alimentation en tant que bien collectif, droit humain, médicament et bien commun, pour influencer sur les choix politiques, les dispositions juridiques et les attributions de subventions afin de garantir à tous un accès quotidien à l’alimentation. Un tel projet d’accès universel à la nourriture, fondé sur ce changement de modèle, ferait écho à l’éventail de principes publics et privés qui garantissent dans le monde entier l’accès à la santé et à l’éducation en tant que droits universels. S’alimenter est un besoin fondamental de l’être humain qui doit impérativement être satisfait chaque jour. Étant donné que la planète produit suffisamment de nourriture pour que chacun puisse obtenir une alimentation adaptée, et que la loi du marché ne suffit pas à garantir l’accès universel à l’alimentation (le marché n’est pas à lui seul en capacité de fournir des biens collectifs), cette solution met en avant une proposition motivante et ambitieuse consistant à associer les mécanismes de marché, l’approvisionnement public et les actions collectives citoyennes en faveur de l’alimentation (mobilisant les structures communautaires et coutumières). Ce projet d’accès universel à l’alimentation peut être mis en œuvre moyennant la généralisation de politiques spécifiques (à savoir l’alimentation scolaire, le revenu de base universel lié au coût du panier alimentaire, la couverture maladie universelle, ou des salaires minimums supérieurs au coût du panier alimentaire) et le développement des programmes de création d’emplois liés aux travaux d’adaptation et d’atténuation, des politiques d’achats publics ciblant les petits agriculteurs, les producteurs biologiques et la production locale, des banques alimentaires dans le cadre des filets de sécurité publics ou de l’éducation nutritionnelle dans le cadre des programmes scolaires nationaux. En outre, les systèmes de santé dans lesquels une alimentation saine fait partie des interventions médicales peuvent permettre d’apporter des réponses systémiques plus résilientes face à ce type de crise. De fait, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité des systèmes alimentaires et sanitaires, tout en entraînant une insécurité alimentaire dans les pays développés comme dans les pays en développement. Les multiples crises que nous avons subies au cours de la dernière décennie ont gravement perturbé le contrat social sur lequel reposaient de longue date les démocraties de la planète¹. L’appui aux programmes universels visant à garantir l’accès de tous à l’alimentation, à la santé et à l’éducation pourrait permettre de formuler de nouveaux contrats sociaux afin de ménager un espace de vie entre planchers sociaux et limites planétaires.

¹ The Economist (2021). *How to make a social safety-net for the post-covid world. Governments must remake the social contract for the 21st century.* Édition du 6 mars 2021. <https://www.economist.com/leaders/2021/03/06/how-to-make-a-social-safety-net-for-the-post-covid-world>.

4. Trajectoires de transition vers des systèmes alimentaires résilients et les ODD

4. Dans le cadre des approches intégrées adoptées pour remédier à des problèmes complexes (à savoir la résilience face à des risques multiples, les crises prolongées, le cumul des vulnérabilités) et en s'appuyant sur des systèmes de gouvernance tripolaire, la piste d'action n° 5 propose d'élaborer une politique et des plans d'action en faveur de la résilience des systèmes alimentaires nationaux pour la période 2025-2030. L'objectif est de mettre en place des systèmes alimentaires locaux agroécologiques et résilients, qui coïncident avec les plans d'adaptation nationaux, les contributions déterminées au niveau national, les plans de réduction des risques de catastrophe (tels que prévus dans le cadre de Sendai) et les trajectoires de transition vers des systèmes alimentaires déterminées dans le cadre du sommet, afin d'en assurer la résilience; il s'agit de décliner au niveau national les principaux résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires, l'objectif étant d'atteindre les ODD. Les plans d'adaptation nationaux, les contributions déterminées au niveau national, les plans de réduction des risques de catastrophe et les trajectoires de transition vers des systèmes alimentaires résilients devront converger et se renforcer mutuellement.

Partenaires du PAM dans la perspective du sommet

Gouvernements: Les États membres participent au processus de concertation et appuient directement le sommet dans le cadre du Groupe des amis du Sommet sur les systèmes alimentaires. En ce qui concerne la piste d'action n° 5, plusieurs États membres ont proposé d'apporter directement leur soutien, et le PAM appuiera leur mobilisation.

Organismes ayant leur siège à Rome: Les organismes ayant leur siège à Rome considèrent les activités menées après le sommet comme une occasion de cerner les domaines qui se prêtent à un pilotage collectif de la mise en œuvre d'activités visant à transformer les systèmes alimentaires.

Organismes de recherche: Avec des partenaires comme le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, le PAM s'attachera à mieux comprendre le fonctionnement des systèmes alimentaires.

Partenaires du secteur privé: Le secteur privé est le secteur le plus important de tous, aux côtés des pouvoirs publics. Certains partenaires contribuent depuis des années à améliorer les systèmes alimentaires en investissant dans l'action du PAM et en l'appuyant. Des petits exploitants agricoles aux multinationales, en passant par les transformateurs locaux et les acteurs de la chaîne de valeur, les acteurs du secteur privé sont présents dans l'ensemble du système alimentaire.

Équipe spéciale des Nations Unies pour le Sommet sur les systèmes alimentaires: L'équipe spéciale est chargée d'assurer la mobilisation stratégique et coordonnée des organismes des Nations Unies et du système des Nations Unies tout au long des préparatifs du sommet. Présidée par la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Mme Inger Andersen, cette équipe spéciale se compose de représentants du système des Nations Unies ainsi que de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres organisations multilatérales.

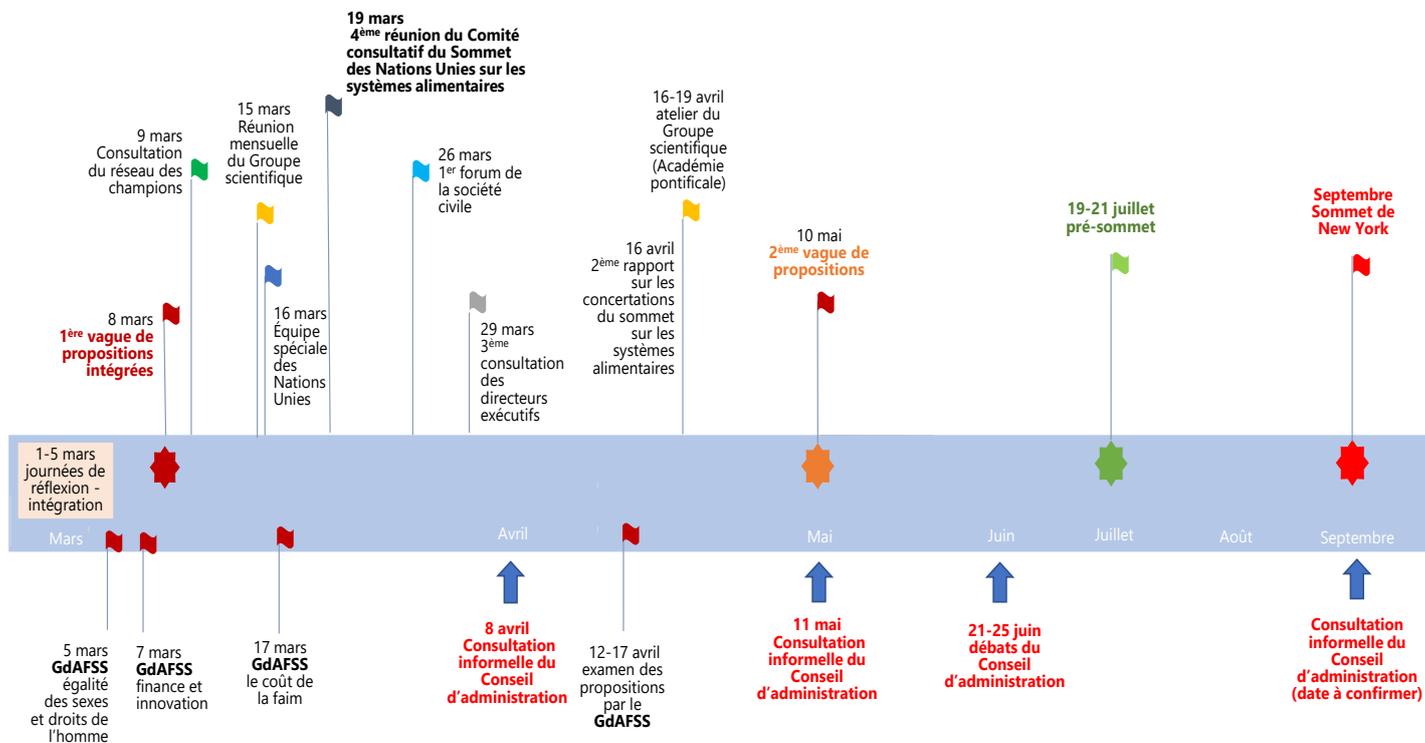
ONG: Au cours de la consultation annuelle sur les partenariats, le PAM a informé les ONG partenaires de l'approche retenue dans la perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires et a recueilli leurs observations. Les concertations nationales seront l'occasion d'enrichir cette contribution.

Institutions financières internationales (IFI): Si la Banque mondiale a dans une certaine mesure fait part de son intérêt à l'égard du sommet, il n'existe à l'heure actuelle aucune certitude quant à une mobilisation plus large des IFI. Par conséquent, il est prévu d'attendre d'en savoir davantage sur la participation des IFI pour compléter cette section.

Société civile: Le PAM s'efforcera de faire en sorte que toutes les parties prenantes participent au Sommet, notamment les femmes, les jeunes, les organisations de personnes handicapées et les groupes autochtones.

Calendrier provisoire

Sommet sur les systèmes alimentaires - Calendrier provisoire



GdAFSS: Groupe des amis du sommet sur les systèmes alimentaires

Liste des liens utiles

[Rapport de synthèse de la piste d'action n° 1 et calendrier](#)

[Rapport de synthèse de la piste d'action n° 2](#)

[Rapport de synthèse de la piste d'action n° 3](#)

[Rapport de synthèse de la piste d'action n° 4](#)

[Rapport de synthèse de la piste d'action n° 5](#)